

ÉCOLE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX

Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École Saint-Paul-de-la-Croix, salle du personnel

DATE : Mercredi 23 octobre 2024

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (présences et quorum)

Ouverture de la séance à 18h42.

Isabelle Lavallée (membre substitut) remplace Nicolas Deschênes (membre permanent).

Étaient présents (cocher les membres présents):

Membres réguliers

Nathalie Jalbert Chaussé (resp. SDG)

Philippe Orsini (parent CCP)

Denise Moncion (parent-CCP substitut)

Andréane Brassard (parent)

Farah Jamal (parent)

Medgine Bras (directrice)

Élizabeth Vigeant (parent)

Nicolas Deschênes (parent)

Evelyne Paquet (enseignante)

Leila Brahimi (enseignante)

Fanny Legault (enseignante)

Chloé Lagendyk (psycho éducatrice)

Valbona Betekshi (enseignante)

Membres substitués

Jean-François Léonard

Catherine Archambault

Flavie Léger-Roy

Sabrina Laferte

Isabelle Lavallée

Invité

Aucun

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la liste des membres substitués, le nom d'Isabelle Lavallée est manquant. Il doit être ajouté.

À l'item 16.2, concernant les frais du SDG, un sujet est ajouté concernant un Donateur.

RÉSOLUTION – L'adoption de l'ordre du jour est proposé par Farah Jamal, secondé par Valbona Betekshi et adopté à l'unanimité.

3. Élection d'un(e) secrétaire

RÉSOLUTION – Denis Moncion propose Philippe Orsini comme secrétaire de la présente rencontre, secondé par Evelyne Paquet et adopté à l'unanimité.

4. Mot de la direction

Medgine Bras remercie les parents de l'implication dans la démocratie scolaire et les membres du personnel qui s'impliquent au conseil d'établissement.

Un retour sur le CÉ extraordinaire du 9 octobre 2024 qui a soulevé plusieurs interrogations et frustrations. Des mesures seront prises pour que la situation ne se reproduise pas dans le futur.

Il est important que les échanges soient faits dans le respect.

5. Élection de la présidence et de son substitut.

Une revue du rôle de la présidence et de son remplaçant est faite tel que décrit dans les Règles de Régie interne du Conseil d'Établissement.

RÉSOLUTION - Leila Brahimy propose Denise Moncion comme présidente, secondé par Élizabéth Vigeant et adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION – Fanny Legault propose Andréane Brassard comme remplaçante de la présidence, secondé par Evelyne Paquet, adopté à l'unanimité.

6. Confirmation des mandats et coordonnées des parents

Avec les règles de confidentialité, les coordonnées des parents sont communiquées à la direction avec un formulaire papier.

7. Lecture, adoption et signature du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024 et du 9 octobre 2024

- Elizabeth Vigeant signale qu'elle n'était pas présente et que Sabrina Laferté était présente le 9 octobre 2024, la modification sera apportée au procès-verbal.
- Considérant que les membres ont reçu le procès-verbal en amont selon le délais requis, la lecture est dispensée.

RÉSOLUTION – L'adoption du procès-verbal modifié est proposée par Leila Brahimy et secondée par Isabelle Lavallée – Adoptée à l'unanimité.

8. Période réservée au public

Aucun membre du public est présent.

9. Déclaration de conflits d'intérêts

Les membres du CÉ doivent déclarer tout conflit d'intérêt et toute apparence de conflit d'intérêt. Un conflit (ou apparence de) d'intérêt peut être signalé à tout moment. Un formulaire est disponible au besoin.

10. Présentation des rôles et responsabilités du Conseil d'Établissement

Dans les règles de régie interne transmises lors de la convocation de ce CÉ, les rôles et responsabilités du CÉ sont décrits.

11. Formation obligatoire

Tous les membres du Conseil (incluant les membres du personnel) doivent suivre la formation du CSSDM. Les membres qui ont déjà suivi la formation n'ont pas besoin de la suivre à nouveau.

DÉCISION

12. Élection au CÉ membre de la communauté

Marc Robillard, directeur général des Loisirs Sophie-Barat (LSB) se propose comme membre de la communauté du CÉ. Il est directeur général des LSB depuis plusieurs années et a siégé comme membre de la communauté les années précédentes.

RÉSOLUTION – Farah Jamal propose Marc Robillard des Loisirs Sophie-Barat comme membre de la communauté, secondé par Philippe Orsini et adopté à l'unanimité.

13. Calendrier des rencontres

- Mardi 26 novembre 2024 – Secrétaire : Elizabeth Vigeant
- Mardi 21 janvier 2025 – Secrétaire : Andréane Brassard
- Jeudi 27 février 2025 – Secrétaire : Farah Jamal
- **Mardi 29 avril 2025** – Secrétaire : Philippe Orsini
- Mardi 3 juin 2025 – Secrétaire : Nicolas Deschênes

RÉSOLUTION – L'adoption du calendrier et des secrétaires est proposée par Valbona Betekshi et secondé par Fanny Legault, adopté à l'unanimité.

14. Règles de régie interne

Le document des règles de régie interne a été transmis lors de la convocation du présent CÉ. Le document est présenté au TBI. Des précisions et modifications sont demandées.

- Medgine Bras vérifiera si un parent substitut remplace un poste de vacant pour la durée restante de son mandat ou de la durée restante du mandat du membre régulier.
- Le procès-verbal devra être rédigé suivant les 2 semaines de la rencontre du CÉ.

Les règles de régie interne seront adoptées lors de la prochaine rencontre du CÉ suite aux corrections apportées.

15. Sorties culturelles et sportives

Le tableau des sorties culturelles et sportives, ci-joint au PV, est présenté.

Des sorties au théâtre auront lieu pour certains niveaux.

La sortie sur une base de plein-air pour les 6e année aura encore lieu à la Base de Plein-Air Mont-Tremblant au début juin.

D'autres sorties pourront être ajoutées au tableau en cours d'année et devront être présentées et approuvées par le Conseil d'Établissement.

RÉSOLUTION – L'adoption du tableau des sorties est proposée par Philippe Orsini et secondée par Farah Jamal. La résolution est adoptée à l'unanimité.

16. Augmentation des coûts reliés au frais de garde (SDG)

16.1. Sorties SDG

Le prix plafond fixé à l'automne 2022 par le CÉ était de 45\$. Le sujet avait été rediscuté durant les CÉ 2023-2024 et il avait été convenu de ne pas modifier ce montant.

La situation économique actuelle ne permet plus de conserver ce montant.

Des discussions sur le montant maximal pour des sorties lors de journées pédagogiques ont eu lieu (60\$ ou 65\$). Un nombre maximal de sorties avec autobus est également proposé pour les années à venir.

RÉSOLUTION – Le montant maximal pour les journées pédagogiques de 60\$ est proposé par Philippe Orsini et secondé par Farah Jamal, adopté à l'unanimité.

Le tableau des activités des journées pédagogiques est présenté.

La sortie Avila est remplacée par une activité à l'école. La sortie au zoo de Granby sera remplacée par une autre activité. (à venir)

Une mise à jour du tableau sera présentée lors du prochain CÉ pour adoption.

16.2. Donateurs

Un parent anonyme a proposé son aide financière afin de permettre à quelques familles de participer à des sorties ou activités du SDG. (6 enfants bénéficieront d'un montant total de 1600\$.)

RÉSOLUTION – L'adoption de la campagne de financement Perfection est proposée par Evelyne Paquet et secondée par Leila Brahim – C'est adopté à l'unanimité.

16.3. Augmentation des tarifs pour certaines catégories d'usagers

Les frais de garde pour tous les usagers augmentent de 9,20\$ à 9,50\$ par jour selon les directives du CSSDM.

Les frais de garde minimum pour les journées pédagogiques sont maintenus à 10,75\$/jour, selon la directive du CSSDM. Le CÉ pourrait décider d'augmenter ces frais au-delà de ce montant. Le CÉ a décidé de ne pas augmenter ces frais.

17. Campagne de financement

17.1. Comité de financement de l'équipe-école

La campagne de financement Perfection aura lieu avant Noël pour financer l'Harmonie. Les dépliants seront distribués aux élèves cette semaine.

RÉSOLUTION – L'adoption de la campagne Perfection est proposée par Evelyne Paquet et secondée par Farah Jamal, adoptée à l'unanimité.

17.2. OPP

La campagne de financement BoSapin (approuvée lors d'un CÉ précédent) débutera sous peu. Un lien sera communiqué aux parents.

Le Cinéma des fêtes aura lieu en décembre. La date doit être convenue avec la direction en fonction des contraintes d'utilisation du gymnase. Il y aura vente de popcorn, jus et autres friandises pour financer les activités de l'Harmonie de l'école.

RÉSOLUTION – Le Cinéma des Fêtes est proposé par Valbona Betekshi et secondé par Isabelle Lavallée, adopté à l'unanimité.

17.3. Vente de produits maison

Comme lors des années passées, une vente de biscuits, sucreries et autres produits faits maison se tiendra pendant la rencontre des parents du 28 novembre. Elle a pour but de financer une partie de la sortie plein-air des 6^e année en juin 2025.

RÉSOLUTION – La vente de biscuits et sucrerie est proposée par Nathalie Jalbert-Chaussé et secondée par Valbona Betekshi, adoptée à l'unanimité.

18. Calendrier Budget de fonctionnement

18.1. Budget de fonctionnement du CÉ

Le CÉ dispose d'un budget de 400\$ annuellement pour son fonctionnement. Il peut servir pour payer des frais de gardiennage, entre autres, au besoin.

18.2. Budget de fonctionnement de l'OPP

L'OPP dispose d'un budget de 50\$ annuellement pour son fonctionnement. Il peut servir pour payer des frais de gardiennage, entre autres, au besoin.

19. Budget perfectionnement

Un budget de 400\$ annuellement est disponible pour le perfectionnement des membres du CÉ afin d'accomplir leur rôle de membre.

20. Mesure Aide aux parents

20.1. Parcours Parents

La mesure d'aide aux parents, la plateforme « Parcours Parents », est proposée cette année. Un lien sera partagé dans le St-Paul. Un dépliant/signet sera remis aux parents lors de la rencontre de parents de novembre.

20.2. Résultat du sondage

L'an dernier, un sondage avait été fait concernant des conférences au parents. Les résultats du sondage doivent être communiqués au CÉ pour choisir un sujet de conférence.

INFORMATION

21. Fonds 9

Le Fonds 9 (fonds parent) est brièvement présenté. Les montants finaux de l'an dernier et la prévision de dépenses de l'Harmonie (frais d'entretien, d'achat, de réparation et participation à des événements) devront être communiqués par la direction pour le prochain CÉ.

22. Nouvelles de l'école

22.1. Ressources matérielles

22.1.1. Travaux dans l'école

Les travaux de fenêtres continueront cette année en dehors des heures de fréquentation de l'école. Des employés du CSSDM pourraient faire des inspections durant le jour.

22.1.2. Surplus/déficits 23-24

Sujet à discuter lors du prochain CÉ.

22.1.3. Vie Scolaire et pédagogique

- Il y a eu une visite des pompiers. Le secteur des objets perdus a dû être réaménagé pour dégager la sortie de secours. Il y a eu un exercice d'évacuation de l'école. L'évacuation s'est faite en 5 minutes.
- Auparavant, à la suite d'une promotion à un poste de direction adjointe, l'employé(e) pouvait retourner à son ancien poste après un an. Les nouvelles

règles permettent un retour après 3 mois.

22.1.4. Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école est «d'augmenter le niveau de littératie des élèves.»

Un comité de travail de l'équipe-école est en place.

22.1.5. Rencontre professionnel Direction Générale Adjointe (DGA)- Direction d'Unité (DU)

Il y a une rencontre 3 fois dans l'année avec la Direction de l'école.

23. Nouvelles du service de garde

Il y aura des activités spéciales pour la journée d'Halloween.

Le SDG évalue la possibilité d'avoir des activités parascolaires animées par les LSB. Ces activités auraient des frais pour les parents.

24. Nouvelles des organismes et comités

24.1. Comité de parents CSSDM

La Première rencontre aura lieu le mardi le 29 octobre.

24.2. OPP

L'OPP évalue des options pour remplacer la sortie à l'OSM.

24.3. Comité de parents du service de garde

La 1^{ère} rencontre est prévue le 24 octobre 2024. Les sorties et la liste des journées pédagogiques seront présentées.

Varia

25. Date de la prochaine rencontre : 28 novembre 2024

26. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée à 21h06 par Farah Jamal et secondée par Leila Brahimi, adoptée à l'unanimité.

Rédigé par Philippe Orsini.